

1. La recherche scientifique

La recherche scientifique constitue l'un des piliers fondamentaux de la production et de la transmission des connaissances. Elle vise à comprendre, expliquer ou transformer le monde à partir de méthodes rigoureuses et de démarches systématiques.

1.1. La recherche comme production de savoirs

La recherche n'est pas une simple accumulation d'informations : elle est un processus de production de savoirs nouveaux.

Elle repose sur trois dimensions essentielles :

- 1. L'objectivation :** le chercheur cherche à dépasser ses opinions personnelles pour construire un savoir fondé sur des faits, des observations et des raisonnements.
- 2. La méthode :** toute recherche s'appuie sur une méthodologie explicite, permettant la vérification, la reproduction et la discussion des résultats.
- 3. La communication scientifique :** le savoir produit n'a de valeur qu'à condition d'être partagé, évalué et intégré dans une communauté scientifique.

Exemple : Une étude en didactique sur l'impact de l'absentéisme n'a de sens scientifique que si elle décrit clairement ses raisons, ses conséquences sur l'apprentissage des étudiants et ses solutions prévues en suivant la démarche scientifique.

1.2. Le rôle de la curiosité scientifique

1. Définition et importance

La curiosité scientifique est le désir de comprendre le monde qui nous entoure à travers l'observation, la question et l'expérimentation. Elle pousse les individus à

chercher des explications rationnelles aux phénomènes naturels et à ne pas se contenter des apparences.

C'est l'une des qualités fondamentales de tout chercheur, car elle constitue le point de départ de toute démarche scientifique.

2. Un moteur de la découverte

Toutes les grandes avancées scientifiques naissent d'une question simple : « Pourquoi ? » ou « Comment. » ? Grâce à cette curiosité, les scientifiques ont :

- exploré l'espace et découvert de nouvelles planètes;
- mis au point des vaccins et des traitements;
- inventé des technologies qui améliorent la vie quotidienne.

Ainsi, la curiosité est le moteur de l'innovation et du progrès scientifique.

3. La curiosité dans la méthode scientifique

La curiosité ne se limite pas à poser des questions : elle s'accompagne d'une rigueur méthodologique.

Le scientifique curieux :

1. observe un phénomène.
2. formule une hypothèse;
3. expérimente pour la vérifier
4. tire des conclusions objectives.

Cette démarche permet de transformer la curiosité spontanée en connaissance structurée et vérifiable.

4. La curiosité comme valeur humaine et sociale

La curiosité scientifique favorise aussi :

- l'esprit critique;
- la remise en question des idées reçues;
- l'ouverture d'esprit et la tolérance.

Dans une société fondée sur la connaissance, encourager la curiosité, notamment chez les jeunes, est essentiel pour former des citoyens éclairés et capables d'innovation.

1.3. Types de recherche (fondamentale, appliquée, exploratoire, etc.)

La recherche scientifique est un processus systématique visant à produire de nouvelles connaissances ou à vérifier des hypothèses existantes. Elle constitue le fondement de toute démarche scientifique, qu'elle soit théorique, appliquée ou technologique.

Les types de recherche varient selon leurs objectifs, leurs méthodes, leur degré de manipulation des variables et le type de données mobilisées.

1.3.1. Classification générale des types de recherche

1.3.1.1. Selon la finalité

Type de recherche	Objectif principal	Exemple
Recherche fondamentale	Accroître les connaissances théoriques sans application immédiate	Étude des mécanismes de la mémoire
Recherche appliquée	Résoudre un problème concret à partir de connaissances existantes	Développement d'un médicament contre l'Alzheimer
Recherche développementale (R&D)	Transformer des résultats scientifiques en innovations pratiques	Conception d'un prototype industriel

Remarque : Ces trois catégories sont souvent interconnectées : la recherche fondamentale alimente la recherche appliquée, qui elle-même conduit à des innovations pratiques.

3.1.1.2. Selon la méthode employée

Type de recherche	Caractéristiques	Exemple
-------------------	------------------	---------

Recherche quantitative	Basée sur la mesure, les chiffres et les statistiques ; permet la généralisation	Sondage sur les habitudes de consommation
Recherche qualitative	Fondée sur la compréhension en profondeur de phénomènes sociaux ; utilise des entretiens, observations, analyses de discours	Étude ethnographique d'une communauté en ligne
Recherche mixte	Combine méthodes qualitatives et quantitatives pour trianguler les données	Étude de satisfaction des patients avec questionnaires et entretiens

1.3.1.3. Selon le degré de contrôle exercé par le chercheur

Type de recherche	Description	Exemple
Recherche expérimentale	Manipulation volontaire d'une variable indépendante pour observer ses effets	Étude sur l'efficacité d'une méthode pédagogique
Recherche quasi-expérimentale	Manipulation partielle, sans randomisation complète	Étude comparant deux classes existantes sans tirage aléatoire
Recherche non expérimentale	Observation sans manipulation de variables	Étude corrélacionnelle entre stress et performance

1.3.1.4. Selon la temporalité

Type de recherche	Description	Description
Recherche transversale	Données recueillies à un moment unique	Enquête sur les comportements alimentaires en 2025
Recherche longitudinale	Observation du même groupe sur une longue période	Étude du développement du langage chez des enfants de 2 à 10 ans
Recherche rétrospective	Analyse de données déjà existantes	Étude sur les dossiers médicaux de patients atteints de diabète

1.3.1.5. Selon la nature des données

Type de recherche	Description	Description
Recherche documentaire	Exploite des sources écrites, audiovisuelles ou numériques existantes	Revue de littérature sur les théories de la motivation
Recherche de terrain	Collecte directe des données sur le terrain	Observation participante dans une école
Recherche en laboratoire	Données recueillies dans un environnement contrôlé	Étude sur les réflexes visuels en conditions expérimentales

II. Typologie complémentaire selon la discipline

Sciences naturelles : recherche expérimentale, empirique, descriptive.

Sciences humaines et sociales : recherche qualitative, interprétative, ethnographique.

Sciences de gestion et d'ingénierie : recherche-action, recherche-intervention, recherche-développement.

III. Typologies spécifiques de recherche en pratique

1. Recherche descriptive

Vise à décrire des phénomènes tels qu'ils existent. Ne cherche pas à expliquer les causes. Ex. : cartographie des pratiques de télétravail.

2. Recherche corrélacionnelle

Analyse les relations entre deux ou plusieurs variables sans intervention.

Ex. : lien entre niveau de stress et performance académique.

3. Recherche explicative (ou causale)

Tente de déterminer la cause d'un phénomène observé.

Ex. : effet de la privation de sommeil sur la mémoire.

4. Recherche évaluative

Mesure l'efficacité d'un programme, d'une politique ou d'une intervention.

Ex. : évaluation d'un dispositif de formation professionnelle.

5. Recherche-action

Vise à résoudre un problème concret tout en produisant des connaissances scientifiques. Le chercheur collabore activement avec les acteurs du terrain.

Ex. : amélioration de la communication interne dans une entreprise.

IV. Synthèse

Axe de distinction	Types principaux
Finalité	Fondamentale/ Appliquée / Développementale
Méthode	Qualitative / Quantitative / Mixte

Contrôle	Expérimentale / Quasi-expérimentale / Non expérimentale
Temporalité	Transversale / Longitudinale / Rétrospective
Source de données	Documentaire / Terrain / Laboratoire

La typologie des recherches n'est pas figée : une même étude peut combiner plusieurs approches. La rigueur scientifique réside moins dans le choix d'un type unique de recherche que dans l'adéquation entre la problématique, les objectifs, les méthodes et les outils employés. Maîtriser ces distinctions permet au chercheur de concevoir une démarche cohérente et méthodologiquement solide.

1.4. Le positionnement du chercheur dans son champ disciplinaire

Le positionnement du chercheur renvoie à la manière dont celui-ci se situe à l'intérieur d'un champ scientifique ou disciplinaire donné. Il s'agit à la fois d'une prise de position intellectuelle, méthodologique et épistémologique, qui oriente l'ensemble du processus de recherche — depuis la formulation de la problématique jusqu'à l'interprétation des résultats.

Autrement dit, se positionner, c'est situer sa recherche dans un paysage de savoirs existants, en explicitant les choix qui la fondent et les perspectives qu'elle ouvre.

1.4.1. Le champ disciplinaire : repères et enjeux

1.4.1.1. Définition du champ disciplinaire

Un champ disciplinaire peut être défini comme un espace institutionnel et intellectuel où s'organisent les savoirs, les objets, les méthodes et les normes de recherche. Selon Bourdieu (1976), chaque champ scientifique est structuré par des rapports de force entre acteurs, des hiérarchies symboliques et des formes de légitimité.

Dans ce cadre, le chercheur doit identifier :

- les paradigmes dominants (Kuhn, 1962);

- les écoles de pensée ou courants théoriques;
- les méthodes reconnues ou controversées;
- les zones frontières entre disciplines (pluridisciplinarité, interdisciplinarité, transdisciplinarité).

1.4.1.2. Les enjeux du positionnement disciplinaire

- Le positionnement disciplinaire n'est pas neutre : il engage la crédibilité scientifique du chercheur.
- Sur le plan institutionnel, il conditionne la reconnaissance du travail (publication, financement, intégration dans un laboratoire).
- Sur le plan scientifique, il permet de situer le niveau d'innovation et la pertinence du projet par rapport aux travaux existants.
- Sur le plan épistémologique, il implique une réflexivité sur les postulats et limites de son cadre de référence

1.4.2. Les dimensions du positionnement du chercheur

1.4.2.1. Le positionnement théorique

Le chercheur doit expliciter le cadre conceptuel dans lequel il s'inscrit:

Quels auteurs ou courants fondent sa réflexion?

Quels concepts mobilise-t-il et comment les définit-il?

Quelle est sa posture vis-à-vis des débats ou controverses internes à sa discipline?

Exemple : En sociologie, choisir une approche interactionniste plutôt que structuraliste suppose une conception différente de la société et du rôle des acteurs.

1.4.2.2. Le positionnement méthodologique

Le positionnement méthodologique découle du cadre théorique:

Quelle méthode est la plus appropriée (quantitative, qualitative, mixte)?

Quelle est la posture du chercheur vis-à-vis du terrain (objectiviste, compréhensive, participative)?

Comment la collecte et l'analyse des données traduisent-elles une cohérence avec les fondements théoriques?

1.4.2.3. Le positionnement épistémologique et éthique

Tout chercheur doit réfléchir à la nature du savoir produit:

Cherche-t-il à expliquer, comprendre ou transformer son objet?

Quelle est la part de subjectivité assumée ou contrôlée dans sa démarche?

Quelles sont les responsabilités éthiques liées à sa position (vis-à-vis des participants, des institutions, de la société)?

1.4.2.4. Le positionnement réflexif : une posture en construction

Le positionnement n'est pas un point de départ figé, mais un processus évolutif : il se précise au fil des lectures, des échanges et de l'expérimentation sur le terrain.

La réflexivité — c'est-à-dire la capacité du chercheur à analyser sa propre démarche — constitue une compétence centrale.

Elle permet de:

- reconnaître les biais ou impensés de sa recherche;
- ajuster les outils conceptuels et méthodologiques;
- formuler une position critique vis-à-vis de son champ.

Le positionnement du chercheur dans son champ disciplinaire est un acte fondateur de la démarche scientifique.

Il ne se réduit pas à une simple inscription institutionnelle : il traduit un choix raisonné de perspective, de méthode et de valeurs.

Assumer ce positionnement, c'est revendiquer une identité scientifique cohérente, articulant rigueur, réflexivité et engagement dans la production de connaissances.

Bibliographie indicative